

ENCORE LE RÀ D'ODIENNÉ...

septembre 1991

Cassian BRACONNIER

ILA-UNIVERSITÉ
08 BP 887
ABIDJAN 08
CÔTE D'IVOIRE

et:

Section de linguistique
UNIVERSITÉ BLAISE PASCAL
(Clermont-Ferrand)

Dans Braconnier (1991a) et (1991d), nous avons donné plusieurs arguments visant à établir qu'une certaine construction en -rà du dioula d'Odienné (DO) était de nature verbale. Plus précisément, nous avons essayé de montrer que, dans cette construction, le morphème -rà fait suite à un item lexical de la catégorie verbe. Cette construction ne doit donc pas être confondue avec une suite formée d'un NP suivi de la postposition rà, suite largement attestée par ailleurs dans les phrases du DO.

Dans Braconnier (1991b), nous avons franchi un pas supplémentaire et admis que cette construction en -rà était, non seulement verbale, mais aussi propositionnelle. Nous avons considéré alors que la "forme en -rà" était en fait une proposition non-finie, toujours dotée d'un NP sujet syntaxique, même si ce sujet n'est de fait jamais explicite.

Nous allons exposer ici un argument très simple qui nous semble pouvoir être invoqué en faveur de cette approche propositionnelle de la construction en -rà, argument qui contribue en outre à la distinguer d'une construction nominale.

Il nous faudra, au préalable, préparer le terrain par deux types de considérations.

Tout d'abord, notons qu'en général, en DO, les propositions non-finies ne peuvent pas contenir un sujet non-vidé (voir Braconnier (1991b) pour des illustrations ainsi que d'apparents contre-exemples intervenant dans certains contextes spécifiques).

Ainsi, la proposition non-finie en ká (entre crochets) de (1b) devient inacceptable en (1c), où elle est dotée d'un sujet explicite (Mùsà), sujet par ailleurs possible dans une proposition finie correspondante comme (1a):

- (1) a. [Mùsà bārà sīkārāti-` mīn]
/Moussa/PASSE/cigarette-DEFINI/boire/
Moussa a fumé la cigarette
- b. [kà PRO sīkārāti-` mīn]-`, wó mǎ diyá àn yè
/KA/PRO/cigarette-DEFINI/boire-INC/cela/PASSE
NEGATIF/plaire/nous/POSTPOSITION/
qu'on fume la cigarette ou: fumer la
cigarette, cela ne nous a pas plu
- c. *[kà Mùsà sīkārāti-` mīn]-`, wó mǎ diyá àn yè
que Moussa fume la cigarette, cela ne nous a
pas plu

La seconde généralisation que nous devons engranger réside en ceci que les NP du DO contiennent une position spec. Cette position précède le nom tête du NP (sur la notion de spec en DO voir Braconnier (1991c) et sur la notion de spec dans diverses langues indo-européennes voir Giorgi et Longobardi (1991)). Cette position spec est illustrée en (2a), où elle est occupée par le NP Sékù, qui est le spec du NP plus large (Sékù fótò-).

Un point important pour nous, comme nous le verrons plus bas, est que la position spec de NP est optionnelle (ou, en tout cas, qu'elle peut ne pas être explicite), comme le montre (2b):

- (2) a. [NP [NP Sékù] fótò-`] lè nín
/Sékou/photo-DEFINI/FOCALISATEUR/DEICTIQUE/
c'est la photo de Sékou
- b. [NP fótò-`] lè nín
c'est la photo

Venons-en maintenant aux faits cruciaux pour l'analyse de la "forme en -rǎ" du DO.

Il existe en DO des verbes (comme shón accepter en (3)), qui admettent comme argument soit des constructions en -rǎ du type de celle qui nous intéresse dans le présent travail (cf. (3d)), soit des NP, dotées d'un contenu sémantique propositionnel voisin de (sinon identique à) celui des constructions en -rǎ, mais dont le statut nominal est tout à fait clair (du fait notamment de certaines particularités tonales), cf. (3a).

Notez que, selon l'hypothèse que cet article vise à étayer, la construction en -rǎ entre crochets de (3d) est une proposition. Elle est de ce fait dotée d'un sujet syntaxique "vide", c'est-à-dire dépourvu de toute représentation phonique. Nous avons, dans l'exemple considéré, identifié le sujet de la proposition en -rǎ avec la catégorie vide PRO de la syntaxe générative (sur PRO voir, pour une première approche, parmi une très abondante littérature: Chomsky (1986, section 3.4.2) et Laenik et Uriagereka (1988, section 2.2. et passim)). Dans la construction en -rǎ du DO, PRO est toujours "contrôlé"

par un NP de la proposition matrice (en (3d) le contrôleur de PRO est le sujet de la matrice: Sékù).

D'après ce que nous avons dit plus haut de spec en DO, lorsque le verbe shón de la proposition matrice prend un argument NP, cet argument pourra en principe être doté d'un spec "rempli" par un NP explicite.

C'est précisément ce que l'on observe en (3b), où le NP argument du verbe principal contient lui-même le NP Mùsà en position spec.

En revanche, si la construction en -rǎ qui est ici sous examen, est propositionnelle, et contient une proposition non-finie, comme nous le pensons, alors la théorie du Cas de la syntaxe générative prédit qu'un sujet de cette proposition ne pourra pas recevoir de Cas: en règle générale en effet la position de sujet d'une infinitive ne reçoit pas de Cas, sauf à recourir à un éventuel mécanisme "de secours". Le Filtre du Cas, qui exige que tout NP explicite soit doté d'un Cas, prédira donc l'inacceptabilité de toute proposition en -rǎ munie d'un sujet explicite.

Il existe bien en DO deux mécanismes de secours susceptibles d'assigner un Cas au "sujet" de certaines propositions non-finies, mais ils ne peuvent jouer que dans des contextes où les propositions en -rǎ ne peuvent apparaître, comme s'en convaincra aisément le lecteur de Braconnier (1991b), où ces mécanismes de secours sont décrits et analysés.

La possibilité générale de placer un NP explicite dans la position spec en DO indique que dans cette langue comme dans bien d'autres cette position reçoit, quant à elle, un Cas (on admet généralement qu'elle reçoit le Cas "génitif"). De ce fait, un NP en position spec, comme Sékù en (2a), passera sans difficulté l'épreuve du Filtre du Cas. De même, on considère, dans la littérature générative, que la position sujet d'une proposition finie reçoit un Cas (généralement baptisé "nominatif"); c'est ainsi qu'un NP sujet de proposition finie comme Mùsà en (1a) peut lui aussi franchir l'épreuve du Filtre.

L'inacceptabilité de (3e), où l'infinitive en -rǎ est dotée pour son malheur d'un sujet explicite, inacceptabilité qui est a priori quelque peu inattendue, compte tenu de l'acceptabilité de (3b) (où l'argument de shón est nominal) et de celle de (3c) (où shón a pour argument une proposition à temps fini), se trouve ainsi découler tout naturellement du caractère propositionnel et non nominal de la "construction en -rǎ", modulo les principes généraux de la théorie du Cas abstrait, qui ont été mis au point tout à fait indépendamment des faits du DO. (3e) est éliminée parce que le NP sujet (Mùsà) de l'infinitive en -rǎ qu'elle contient ne peut recevoir de Cas, tandis que le NP Mùsà, en position spec, de (3b)

reçoit comme il se doit le Cas génitif et le NP Mùsà sujet de la subordonnée finie de (3c) reçoit le Cas nominatif:

- (3) a. Sèkù ehón-nín [NP ná-'] má
/Sékou/accepter-PASSE/venue-DÉFINI/POSTPOSITION/
Sékbu accepta de venir
- b. Sèkù ehón-nín [NP [NP Mùsà] ná-'] má
/Sékou/accepter-PASSE/Moussa/venue-DÉFINI
/POSTPOSITION/
Sékou accepta la venue de Moussa
- c. Sèkù ehón-nín kò [Mùsà YÈ ná]
/Sékou/accepter-PASSE/que/Moussa/SUBJONCTIF
/venir/
Sékou accepta que Moussa vienne
- d. Sèkù ehón-nín [PRO ná]-rà
/Sékou/accepter-PASSE/PRO/venir/RÀ/
Sékou accepta de venir
- e. *Sèkù ehón-nín [Mùsà ná]-rà
Sékou accepta que Moussa vienne
(lit. "...Moussa à venir")

Voilà donc pour l'argument supplémentaire annoncé en faveur de l'analyse propositionnelle, non-nominale, des constructions en -rà.

Reste à dire un mot d'un cas de figure qui pourrait sembler contredire quelque peu notre argumentation.

Il existe, en DO, des contextes dans lesquels il est possible de rencontrer aussi bien des "constructions en -rà" (selon nous propositionnelles), que des NP à valeur sémantique propositionnelle (mais dont le statut catégoriel de NP est clair) et où, contrairement à ce que nous avons observé dans notre paradigme clé (3), la présence d'un "sujet" est exclue non seulement, comme prévisible, pour la proposition en -rà, mais aussi pour le NP lui-même, qui, fâcheusement, se refuse à accepter, dans ce type d'exemples, un spec explicitement rempli: dans de tels cas le critère que nous avons employé plus haut pour distinguer les NP des propositions non-finies est inutilisable et sa validité, même pour les situations où il semblait fonctionner, pourrait du coup être mise en doute.

On sait qu'en mandingue certains morphèmes I peuvent sélectionner des catégories autres que VP. Ainsi les morphèmes I, YÈ (non-négatif) et tè (négatif), têtes de proposition (IP) en (4), sélectionnent un PP, et non un VP, dans ces deux exemples:

- (4) a. [IP Mùsà [I YÈ] [pp [NP bòn'] [p nò]]]
/Moussa/YÈ/maison-DÉFINI/POSTPOSITION/
Moussa est dans la maison

- b. [IP Mùsà [I tè] [pp [NP bòn'] [p nò]]]
Moussa n'est pas dans la maison

Des constructions de ce type nous fourniront une illustration, parmi bien d'autres possibles, du problème que nous avons en tête.

Les morphèmes YÈ ou tè peuvent aussi sélectionner une proposition non-finie en -rà, comme en (5a)¹, ou un NP à contenu sémantique propositionnel, inclus lui-même dans un PP, comme en (5b):

- (5) a. Mùsà YÈ [IP [NP e] ná]-rà
/Moussa/YÈ/[e]/venir/RÀ/
Moussa vient
- b. Mùsà YÈ [pp [NP ná-'] [p rà]]
/Moussa/YÈ/venue-DÉFINI/POSTPOSITION/
Moussa est en train de venir
- c. *Mùsà YÈ [IP Sèkù ná]-rà
- d. *Mùsà YÈ [NP Sèkù ná-'] rà

L'impossibilité d'un sujet explicite propre pour la proposition non-finie en -rà, illustrée par (5c), est exactement ce que notre approche prévoyait et ne nous surprend donc pas.

Mais, plus curieusement, et contrairement à ce qui se passait plus haut en (3b), on observe aussi dans ce paradigme que l'argument NP de YÈ ne peut pas accepter un spec plein, comme le met en évidence l'inacceptabilité de (5d), où la position spec du NP sémantiquement propositionnel est occupée par le NP Sèkù.

Nous avons considéré plus haut que l'aptitude à accepter un spec plein caractérisait les NP, et servait en quelque sorte de pierre de touche pour les distinguer des propositions non-finies en -rà. Or, voilà que notre "critère" ne semble plus fonctionner ici et que la distinction NP vs proposition se brouille un instant, (5a)-(5c) et (5b)-(5d) se comportant de la même façon: l'argument de YÈ refuse dans les deux cas un "sujet" explicite.

Rien là de grave, cependant.

La proposition en -rà de (5a)-(5c) se comporte de toute façon comme prévu: l'impossibilité pour elle de prendre un sujet explicite est exactement ce que nous prédisons et peut être déduite de la théorie du Cas, tout comme plus haut en (3d)-(3e).

Reste à expliquer (5b)-(5d).

Les valeurs d'acceptabilité de ce paradigme découlent simplement, selon nous, de la structure argumentale de YÈ,

définie, par hypothèse, dans le lexique du DO à l'entrée de ce morphème.

YĒ sélectionne en fait selon nous un unique argument, qui peut être une proposition (comme en (5a)) ou un NP postpositionnel (comme en (5b)).

L'argument de YĒ voit ses propres constituants "disséminés" dans la phrase superficielle. Mais en D-structure la représentation de (5a) et (5b) sera, respectivement:

- (6) a. [NP e] YĒ [IP Mùsà ná]-rà
 b. [NP e] YĒ [NP Mùsà nã-'] rà

En (6a), la proposition (= IP) en -rà, argument de YĒ, possède un sujet explicite en D-structure: Mùsà. En (6b), le NP entre crochets, argument de YĒ, possède un spec explicite, en D-structure, qui est encore: Mùsà.

Pourquoi diable Mùsà ne peut-il rester in situ, dans ces deux phrases (qui telles quelles sont totalement inacceptables)?

La théorie du Cas abstrait rend compte sans peine du comportement du sujet de l'infinitive en -rà de (6a). In situ, nous l'avons vu, ce sujet n'aurait aucun moyen de recevoir un Cas et tomberait sous le coup du Filtre du Cas. Il se déplace donc pour se rendre en un lieu plus hospitalier, où un Cas l'accueillera et lui épargnera les foudres du Filtre. La position de sujet est en effet ici vide dans tous les sens du terme: phoniquement autant que sémantiquement: elle est entièrement vacante. Le sujet peut donc s'y introduire sans peine. La position de sujet d'une proposition à temps fini étant très généralement réceptrice de Cas, le sujet "profond" sera, dans sa nouvelle position, en règle avec le Filtre. Et l'on aboutit ainsi à l'énoncé observé correspondant à (6a), qui n'est autre que (5a) ([NP e] correspond à la "trace" laissée dans sa position originelle par l'élément déplacé, comme l'exige la théorie générale des traces).

(6b) est un tout petit peu plus coriace.

Dans cette phrase, Mùsà est en position de spec d'un NP plus large qui le contient. Or, la position spec de NP est de notoriété publique réceptrice de cas à travers les langues (on considère généralement qu'elle reçoit le Cas "génitif") et il nous faut bien supposer qu'il en va de même en DO, faute de quoi, par exemple, Sèkù ne pourrait apparaître sans être "filtré" dans des énoncés tels que (2a). Pourquoi, alors, Mùsà en (6b) ne peut-il rester à sa place?

La réponse réside dans une série de contraintes très générales auxquelles est assujettie la position sujet en DO.

Si Mùsà ne se déplace pas en (6b), la position sujet est complètement vacante: une possibilité logique serait qu'alors elle cessât d'exister, purement et simplement en tant qu'entité syntaxique.

Une telle situation est cependant exclue par le Principe (universel) de Projection Étendu de Chomsky (1982), ou peut-être par les principes tout aussi généraux proposés aux mêmes fins par Hakstra et Mulder (1990) ou par Borer (1986, 1990).

Si maintenant le sujet est syntaxiquement présent, il pourrait a priori rester dépourvu de toute matrice phonique.

Une telle possibilité est toutefois exclue pour la raison que, tout à fait généralement, le DO n'est pas de ces langues (italien, arabe...) où le "paramètre du sujet vide" est spécifié positivement: un sujet vide est de ce fait toujours exclu en DO pour une proposition finie.

Le sujet de (6b) pourrait enfin, dernière possibilité logique, être rempli par un NP "explétif" (c'est-à-dire un NP inapte à assumer un rôle sémantique), phoniquement explicite, analogue au il impersonnel du français ou au there de l'anglais.

Mais cette possibilité n'est pas non plus ouverte: l'existence de NP explétifs est en effet interdite, ou à tout le moins restreinte de façon drastique, en mandingue, et ceci de façon tout à fait générale (aucun explétif ne peut être introduit par exemple dans les constructions passives ou ergatives, pas plus que dans des constructions à montée du sujet telles que (6a)) (concernant les contraintes sur les explétifs en mandingue, voir Braconnier (1991b), Koopman (1987), Chomsky (1989)).

Ainsi donc, lorsque Mùsà en (6b) reste in situ la phrase est marquée comme impossible dans toutes les possibilités logiques, pour des raisons générales justifiables tout à fait indépendamment du paradigme considéré.

Mùsà ne peut donc pas échapper, en (6b), à l'obligation de voyager. Il doit se déplacer jusqu'à la position de sujet de la proposition matrice, vacante, ce qui conduit à la phrase (5b),² qui ne tombe sous le coup d'aucune des contraintes que nous venons d'évoquer (après déplacement, IP possède un sujet et ce sujet n'est plus un explétif mais un argument).

Revenons maintenant à ce qui nous avait paru une difficulté: l'impossibilité de (5d), qui contraste avec l'acceptabilité de (3b).

Cette impossibilité découle tout naturellement de la structure argumentale des têtes de syntagme que contient cette phrase. Nous avons vu en effet que YĒ (tête de la

proposition) ne possède qu'un seul argument, qui en (5b)-(5d) est un NP postpositionnel. La tête de ce NP à son tour est le lexème ná venue, lexème qui lui-même n'admet qu'un seul NP argument. En (5b) (ou, plus précisément, en (i) de la note 1), issu de (6b), tout va bien: l'unique argument de Yĕ est, au niveau de D-structure (= (6b)): [NP Mùsà ná-], l'unique argument de la tête (ná) de ce dernier NP est le NP Mùsà, qui est en position spec en D-structure. Les propriétés lexicales argumentales de Yĕ et ná sont donc satisfaites, et chaque NP argument de la phrase "sature" une place d'argument d'un prédicat, comme il se doit (comme l'impose le principe universel connu sous l'appellation de "ø-critère").

En (5d), en revanche il y a un argument "en trop": si Sékú est en D-structure dans une position où il peut être argument de ná, en revanche Mùsà se trouve dans une position à laquelle n'est assignée aucun rôle sémantique, aucun "ø-rôle", et ce NP n'est donc pas valide en qualité d'argument: le ø-critère exige en effet que, hormis la petite cohorte d'éventuels explétifs, tout NP doit être en D-structure dans une position à laquelle un rôle sémantique est attribué. L'impossibilité de (5d) découle donc de ce que cette phrase viole le ø-critère.

Ainsi, les faits de (5) ne posent finalement aucun problème spécifique et sont entièrement prévisibles à partir de considérations d'une grande généralité.

Notez que l'inacceptabilité de (3e), en revanche, ne procède pas d'une quelconque violation du ø-critère: en effet, à la différence de Yĕ en (5b), le verbe de (3b), shón accepter, sélectionne en général deux arguments, un NP (sujet) et une proposition (complément). Le sujet Sékú de (3b) est donc valide comme l'un des arguments de shón, tandis que Mùsà est valide en tant qu'argument de ná. Dès lors, l'inacceptabilité de (3e), contrairement à celle de (5d), ne peut pas être expliquée par la structure argumentale des têtes de syntagme de la proposition: elle ne peut découler que du filtre du Cas, comme nous l'avons vu. Mais le filtre du Cas à son tour ne peut éliminer (3e) que moyennant l'hypothèse de la nature propositionnelle, et non nominale, de la "forme en -rà", c.q.f.d.^{3, 4}

NOTES

* - Cet article s'inscrit dans le cadre théorique de la syntaxe générative chomskyenne actuelle (pour une introduction aux tout premiers rudiments de cette théorie on pourra lire Radford (1988), à compléter par Lasnik et Uriagereka (1988) ou par le manuel plus récent de Haegemann (1991)). Le dioula d'Odienné est un parler mandingue du Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire, le mandingue est une langue du groupe mandé, le mandé fait partie de la famille Niger-Congo. Dans cet article nous employons les

abréviations suivantes: INC = morphème tonal (polaire) "d'énoncé incomplet", qui coïncide toujours avec une pause forte et une frontière syntaxique majeure; IP = syntagme dont la tête est un morphème de la catégorie I (IP correspond en gros à la notion de "proposition"); NP = syntagme nominal; PP = syntagme postpositionnel; P = postposition; PRO = syntagme nominal vide sujet des propositions non-finies; VP = syntagme verbal.

1. - L'exemple (5a) est une illustration de la construction que nous avons appelée "inaccompli neutre" dans Braconnier (1991d).

2. - La S-structure issue de (6b) est plus exactement (i), où [NP e] représente la trace laissée, dans la position spec, par le NP Mùsà, après déplacement.

(i) Mùsà Yĕ [pp [NP [NP e] ná-] [p rà]

3. - Le lecteur qui aurait pris connaissance de l'indigeste Braconnier (1991) aura remarqué que ce que nous avons appelé dans ce dernier travail "assignation de rôle SR" ou "assignation de rôle SK" correspond, dans les termes de la syntaxe générative, selon les cas, tantôt au contrôle du sujet PRO d'une proposition infinitive (en rà pour le "rôle SR" ou en ká pour le "rôle SK") par un NP argument de la proposition matrice, comme en (3d), tantôt à la relation entre un prédicat et son NP sujet déplacé comme en (5a).

4. - Une alternative au traitement que nous proposons pour éliminer (3e) pourrait être envisagée. Il serait concevable que l'impossibilité d'un sujet explicite dans l'infinitive de (3e) découle d'une contrainte de "contrôle obligatoire" qui aurait pour effet d'imposer, indépendamment de toute contrainte casuelle, que le sujet d'une infinitive, dans un tel contexte, doive nécessairement être coréférent d'un NP de la matrice. C'est là une approche que nous suggérons comme plausible dans Braconnier (1991e, section 4.2). S'il en était ainsi, l'impossibilité de (3e) découlerait simplement du fait que son sujet Mùsà est référentiellement disjoint du sujet de la matrice (Sékú). Toutefois, la contrainte de contrôle obligatoire ne couvrirait pas tous les cas d'infinitives à sujet explicite non-désirées. Une expression référentiellement dépendante comme le NP á yéré- "lui-même" peut occuper la position de sujet d'une enchâssée et être coréférent du sujet de la matrice, comme c'est le cas en (i), où á yéré- est sujet d'une proposition finie au subjonctif:

(i) Mùsà; má shón kò [ip [NP á yéré-]; Yĕ ná]
/Moussa/PASSE NEGATIF/accepter/que/Pronom 3ème sg.
/même-DEFINI/SUBJONCTIF/venir/
"Moussa n'a pas accepté de venir lui-même"

Une telle expression reste cependant complètement exclue comme sujet de l'infinitive en -rà correspondante (ii):

(ii) *Nūsā; mā shōn [NP [NP á yèrè-']_i nā]-rā

En (ii), pourtant, l'exigence de "contrôle obligatoire" est satisfaite. (ii) ne peut donc être exclue que par le Filtre du cas. Dans une telle approche (3e), quant à elle, serait exclue pour deux raisons: elle violerait le Filtre du Cas et la contrainte de "contrôle obligatoire" pesant sur certaines infinitives. (ii) serait en revanche exclue uniquement par le Filtre du Cas. Noter que l'acceptabilité de (iii) contraste avec l'inacceptabilité de (ii):

(iii) Nūsā; mā shōn [NP [NP á yèrè-']_i nā-'] mā
/Noussa/PASSE NEGATIF/accepter/Pronom 3ème
sg./même-DEFINI/venue-DEFINI/POSTPOSITION/
"Noussa n'a pas accepté sa propre venue"

La force de notre argument, qui repose sur la différence de comportement entre des NP arguments de shōn comme celui de (iii) et des propositions arguments de shōn comme celle de (ii), resterait donc entière dans une telle perspective.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Borer, Hagit: 1986, "I-subjects", *Linguistic inquiry*, 17, 375-416, The MIT Press, Cambridge, Massachusetts.
- Borer, Hagit: 1989, "Anaphoric Agr", dans: Osvaldo Jaeggli et Kenneth J. Safir (eds.) *The null subject parameter*, 69-109, Kluwer Academic Publishers, Dordrecht.
- Braconnier, Cassian: 1991a, "La forme verbale en -rā du dioula d'Odienné", dans: 'Elements de syntaxe du verbe en dioula d'Odienné', Mandenkan, Bulletin semestriel d'études linguistiques mandé, 21, 55-136, INALCO, Paris.
- _____: 1991b, "Le mandingue, langue ergative?", ms., à paraître dans *Linguistique africaine*.
- _____: 1991c, "Le NP mandingue, son spec et ses MODEL", ms., ILA, Université d'Abidjan.
- _____: 1991d, "Inaccompli neutre et infinitif en ká du dioula d'Odienné: constructions nominales ou constructions verbales?", (Version 2), à paraître dans: *Cahiers ivoiriens de recherche linguistique (CIRL)*, 26, ILA, Université d'Abidjan [version 1 dans: Mandenkan, Bulletin semestriel d'études linguistiques mandé, 6, 3-6, 1983, INALCO, Paris].
- _____: 1991e, "Quelques aspects du passif mandingue, dans sa version d'Odienné", ms., ILA, Université d'Abidjan.
- Chomsky, Noam: 1982, *Some concepts and consequences of the theory of government and binding*, The MIT Press, Cambridge, Massachusetts [trad. française par Lélia Picabia, *Présentation et commentaire d'Alain Rouveret: La nouvelle syntaxe*, Le Seuil, Paris, 1987]
- _____: 1986, *Knowledge of language, its nature, origin and use*, Praeger, New-York.
- _____: 1989, "Some notes on economy of derivation and representation", dans: I. Laka et A. Mahajan, eds, *MIT*

working papers in linguistics 10, Department of Linguistics and Philosophy, MIT, Cambridge, Massachusetts. [aussi dans: R. Freidin, ed, 1991, *Principles and parameters of comparative syntax*, The MIT Press, Cambridge, Massachusetts].

- Giorgi, Alessandra et Giuseppe Longobardi: 1991, *The syntax of noun phrases, Configuration, parameters and empty categories*, Cambridge University Press.
- Haegemann, Lilian: 1991, *Introduction to government and binding theory*, Blackwell, Cambridge, Massachusetts.
- Hakstra, Teun et René Mulder: 1990, "Unergatives as copular verbs: locational and existential predication", *The linguistic review*, 7.1, 1-79, Foris, Dordrecht.
- Koopman, Hilda: 1987, *On the absence of case chains in bambara*, ms., UCLA.
- Laenik, Howard et Juan Uriagereka: 1988, *A course in GB syntax, Lectures on binding and empty categories*, The MIT Press, Cambridge, Massachusetts.
- Radford, Andrew: 1988, *Transformational grammar, A first course*, Cambridge University Press.